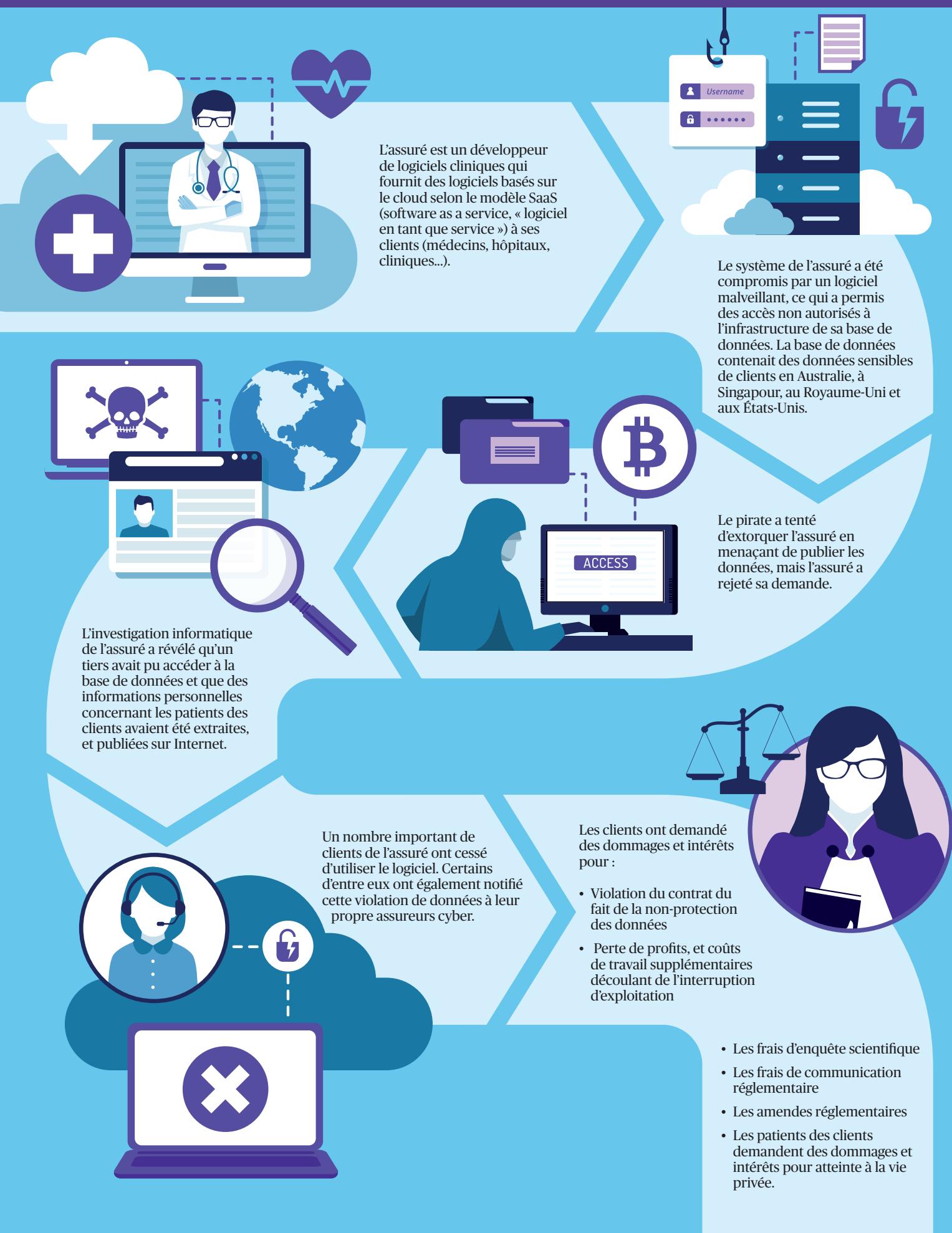


Package pour les entreprises des secteurs de l'information et de la communication (ICT)

Une solution complète pour les entreprises ICT - exemple de sinistre



Le package pour les entreprises ICT est une solution complète, qui fournit des services et une couverture adaptés à ce type d'incident, avec notamment une couverture propre pour les dépenses liées aux mesures correctives, une garantie en responsabilité civile à l'égard des tiers et un accès à nos prestataires d'intervention.



La garantie responsabilité civile professionnelle technologique offre une protection pour :

- Les frais d'enquête et de défense de l'assuré contre les réclamations émanant des médecins, des cliniques et des patients.
- La prise en charge des factures de l'assuré impayées en raison de l'incident pour limiter le risque de réclamations des tiers lésés.



La garantie responsabilité civile professionnelle offre une protection pour :

- Les réclamations émanant de clients en cas d'interruption de l'exploitation, de perte de profits, de coûts de travail supplémentaires, de frais d'investigation informatique, de frais de communication réglementaire et d'amendes réglementaires dus à des services défectueux de l'assuré et à son incapacité de réaliser ses prestations conformément à l'accord de service SaaS.
- En cas de manquement dans la gestion et le stockage d'informations relatives à des entreprises ou de données personnelles, la responsabilité civile à l'égard des clients est couverte par la garantie responsabilité civile vie privée et sécurité des réseaux.



La garantie responsabilité civile professionnelle offre une protection pour :

- La responsabilité pour atteinte à la protection de données et à la sécurité du réseau découlant de la responsabilité de l'assuré à l'égard des patients en raison d'une défaillance dans la gestion et le stockage de leurs données personnelles.



La section cyber offre une protection pour :

- Les frais d'intervention et de cyber-extorsion de l'assuré que les prestataires nommés par le responsable Intervention ont pris en charge.
- Les frais de récupération des données et du système, soit le coût de réparation et de rétablissement de l'application logicielle et de la base de données de la clinique dans un état équivalent à celui précédent l'attaque.